

**FCP de droit français**

**RICHELIEU HARMONIES**

**RAPPORT ANNUEL**

au 29 août 2025

**Société de Gestion : RICHELIEU INVEST  
Dépositaire : Caceis Bank  
Commissaire aux Comptes : KPMG Audit**

RICHELIEU INVEST - 1-3-5 Rue Paul Cézanne - 75008 - Paris

## SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	6
3. Rapport de gestion	7
4. Informations réglementaires	10
5. Certification du Commissaire aux Comptes	14
6. Comptes de l'exercice	18
7. Annexe(s)	74
Caractéristiques de l'OPC (suite)	75
Information SFDR	81



## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

Nom du produit : Richelieu Harmonies R  
Code ISIN : FR0000986846  
Nom de l'initiateur : Richelieu Invest  
Site Web : <https://richelieuinvest.com/>

Appelez-le +33 1 42 89 00 00 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Richelieu Invest en ce qui concerne ce document d'informations clés. Richelieu Invest est agréée en France sous le numéro GP-97036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/06/2025

## En quoi consiste ce produit ?

**Type :** Le produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (« FCP ») de droit français et relevant de la directive européenne 2009/65/CE (UCITS IV).

**Durée :** Le produit a été créé le 19 juillet 2002 pour une durée de 99 ans.

**Objectif :** Dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, le produit cherche à réaliser, sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, composé de 25% Bloomberg Developed Markets Large & Mid Cap NR Index et de 75% Bloomberg Barclays Series-E Euro Government 3-5 Yr Bond Index (dividendes / coupons nets réinvestis). Pour atteindre cet objectif et après la mise en œuvre d'une analyse de thématique d'investissement, la gestion privilégiera une exposition aux marchés obligataires, tout en s'autorisant une exposition pouvant atteindre jusqu'à 35% de l'actif net aux marchés actions internationaux.

La performance du produit peut être comparée a posteriori à celle de l'indice de référence Bloomberg, composé de 25% Bloomberg Developed Markets Large & Mid Cap NR Index et de 75% Bloomberg Barclays Series-E Euro Government 3-5 Yr Bond Index (dividendes / coupons nets réinvestis). Les données concernant l'indice Bloomberg sont notamment disponibles sur le site <https://www.bloomberg.com/professional/product/indices/>.

L'exposition de ce produit aux différentes classes d'actifs pourra être réalisée en direct, par le biais d'investissements dans des organismes de placement collectif jusqu'à 100% de l'actif net ou encore à travers des instruments dérivés ou intégrant des dérivés. Le produit pourra exposer entre 50% et 100% de son actif net aux obligations et autres titres de créance négociables, ainsi qu'en instruments du marché monétaire. Ces titres seront émis indifféremment par des entités du secteur public ou privé de toutes zones géographiques, dont les marchés des pays émergents dans la limite de 20% de l'actif net. Le produit pourra être intégralement exposé en titres relevant de la catégorie spéculative, plus risqués dits « high yield ». Il est précisé que la société de gestion ne recourt pas exclusivement ni mécaniquement aux notations de crédit émises par les agences de notation et mène sa propre analyse interne du risque de crédit ou de marché. Le produit pourra exposer entre 0% et 35% de son actif net aux marchés actions, dont les marchés des pays émergents dans la limite de 10% de l'actif net. Ces titres seront issus indifféremment de grandes, moyennes ou petites capitalisations. Le produit est exposé à un risque de change limité à 40% de l'actif net. Le produit pourra intervenir sur les instruments financiers dérivés et titres intégrant des dérivés pour couvrir et/ou exposer son actif au risque actions, taux, crédit et change. Son exposition globale pourra atteindre 200% de l'actif net, soit une surexposition maximale de + 100% de l'actif net. La sensibilité globale du portefeuille de produits et instruments de taux est comprise entre 0 et +5.

**Affectation des revenus :** Cette classe de parts capitalise les sommes distribuables.

**Investisseurs de détail visés :** Tous souscripteurs

### Autres informations :

Le dépositaire est CACEIS BANK.

La durée de placement recommandée est de 3 ans. Vous pouvez demander le rachat de vos parts chaque jour ouvré de la bourse de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France (l) jusqu'à 10H30.

D'autres documents d'information du produit (prospectus/rapport annuel/rapport semestriel/valeur liquidative) sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion Richelieu Invest, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), par mail [connect@richelieuinvest.com](mailto:connect@richelieuinvest.com) ou sur le site internet [www.richelieuinvest.com](http://www.richelieuinvest.com).

Les renseignements sur la valeur liquidative, les scénarios de performance et les performances passées du produit peuvent être consultés sur le site internet : [www.richelieuinvest.com/notre-gamme/](http://www.richelieuinvest.com/notre-gamme/).

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre

des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque faible. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que la capacité du compartiment à vous payer en soit affectée.

Les risques liés à la faible liquidité de certains titres, aux instruments financiers à terme, ainsi que de contrepartie et de crédit ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'indicateur de risque.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénarios d'investissement pour 10 000 EUR Période de détention recommandée : 3 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Minimum :</b> Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
<b>Tensions</b>	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	7799 EUR	7943 EUR
	Rendement annuel moyen	-22,01 %	-7,39 %
<b>Défavorable</b>	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	8690 EUR	9459 EUR
	Rendement annuel moyen	-13,10 %	-1,84 %
<b>Intermédiaire</b>	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	10193 EUR	10157 EUR
	Rendement annuel moyen	1,93 %	0,52 %
<b>Favorable</b>	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	11431 EUR	11489 EUR
	Rendement annuel moyen	14,31 %	4,74 %

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [30/09/19 - 30/09/22].

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [30/06/20 - 30/06/23].

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [31/12/18 - 31/12/21].

## Que se passe-t-il si Richelieu Invest n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Coûts totaux</b>	218 EUR	680 EUR
<b>Incidence des coûts annuels (*)</b>	2,18 %	2,19 %

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,71 % avant déduction des coûts et de 0,52 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

#### Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Aucun coût d'entrée n'est facturé.	N/A
Coûts de sortie	Aucun coût de sortie n'est facturé.	N/A
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,36 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	136 EUR
Coûts de transaction	0,80 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	80 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	0,02 % . Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. Des commissions liées aux résultats peuvent être prélevées dans le cas où le produit surperforme l'indicateur de référence mais délivre une performance négative.	2 EUR

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée : 3 ans

La période de détention recommandée a été choisie pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Les rachats sont centralisés chaque jour ouvré de la bourse de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France (J) jusqu'à 10H30. Les rachats sont exécutés, sur la base de la valeur liquidative datée et calculée sur les cours de clôture du jour (cours inconnu). La valeur liquidative est déterminée le lendemain. Le règlement est effectué à J+2 ouvrés.

En cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité du fonds à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur ce fonds.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite formuler une réclamation concernant le produit afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la réclamation, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine aux coordonnées suivante : Richelieu Invest, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), e-mail : [reclamation@richelieuinvest.com](mailto:reclamation@richelieuinvest.com), site web : <https://richelieuinvest.com/>.

## Autres informations pertinentes

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).

L'historique mensuel des scénarios de performance ainsi que les performances passées, sont disponibles sur notre site internet Richelieu Invest au lien suivant : <https://fonds.richelieuinvest.com/fr/fonds/richelieu-harmonies-r>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : minimum 10 ans en fonction de la date de création de la part. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Les détails de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur le site internet [www.richelieuinvest.com](http://www.richelieuinvest.com). Une version papier de la politique de rémunération sera mise à la disposition des investisseurs, gratuitement et sur demande auprès de la Société de Gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPC peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPC ou de votre conseiller fiscal.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Ce produit est autorisé en France.

## 2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

- 11/04/2025 :

Modification qui n'a pas nécessité d'agrément de la part de l'AMF – Lettre aux porteurs du 07/03/2025  
o Passage en communication limitée selon l'instruction 2020-03 de l'analyse extra-financière.

- 10/06/2025 :

Changement de dénomination de la SGP en Richelieu Invest.

### 3. RAPPORT DE GESTION

La période 30 août 2024 - 29 août 2025 n'aura pas dérogé à la règle à laquelle la décennie 2020 nous avait habitués : l'incertitude de la sphère économique-financière internationale.

Le cocktail : de la remise en cause Trumpienne de l'ordre mondial ; des guerres intermittentes au Moyen-Orient, en Asie, et sur le territoire de l'Europe favorisant le retour de la course à l'armement ; et de la poursuite de la montée en puissance des transitions technologiques (digitale et climatique) et démographique, ont en effet largement marqué la période.

- La guerre commerciale (choc de marché début Avril) et ses effets retardés sur la croissance et l'inflation.
- La hausse généralisée de l'endettement public.
- L'affaiblissement de l'USD, monnaie de réserve de référence, reposant en particulier sur l'hégémonie militaire américaine, la confiance dans les institutions des USA et l'Etat de Droit.
- Sur les marchés actions, le Vieux Continent est le grand gagnant de la réallocation des flux internationaux sous-pondérant pour la première fois depuis longtemps les Etats-Unis.
- Du côté des obligations, si la pentification des courbes des rendements souverains reste d'actualité, le découplage transatlantique se met en place à court et à long-terme.

#### Marchés obligataires

Au cours de cette période, les marchés obligataires ont été dominés par les actions des banques centrales, la BCE a poursuivi ses baisses de taux, le REFI passant de 3,75 à 2%, alors que dans le même temps le FED US a baissé de 100bp les siens à 4,25%.

Dans ce contexte d'inflation contenu et de forte anticipation des décisions Banques Centrales, les taux souverains ont peu évolué sur la période, malgré une volatilité toujours présente. Le BBG 5-7 Euro Govies affiche un gain de +3,12% sur la période.



Côté dettes privées, la confiance des investisseurs est réelle avec une forte demande pour le marché primaire dans des montants records, entraînant un resserrement des spreads. En avril, le choc de l'annonce des droits de douanes US a été violent mais rapidement le marché s'est ressaisi. Le BBG 5-7 Euro BBB affiche un gain de +5,59% sur la période.

Spread BBB EUR 5Y Composite



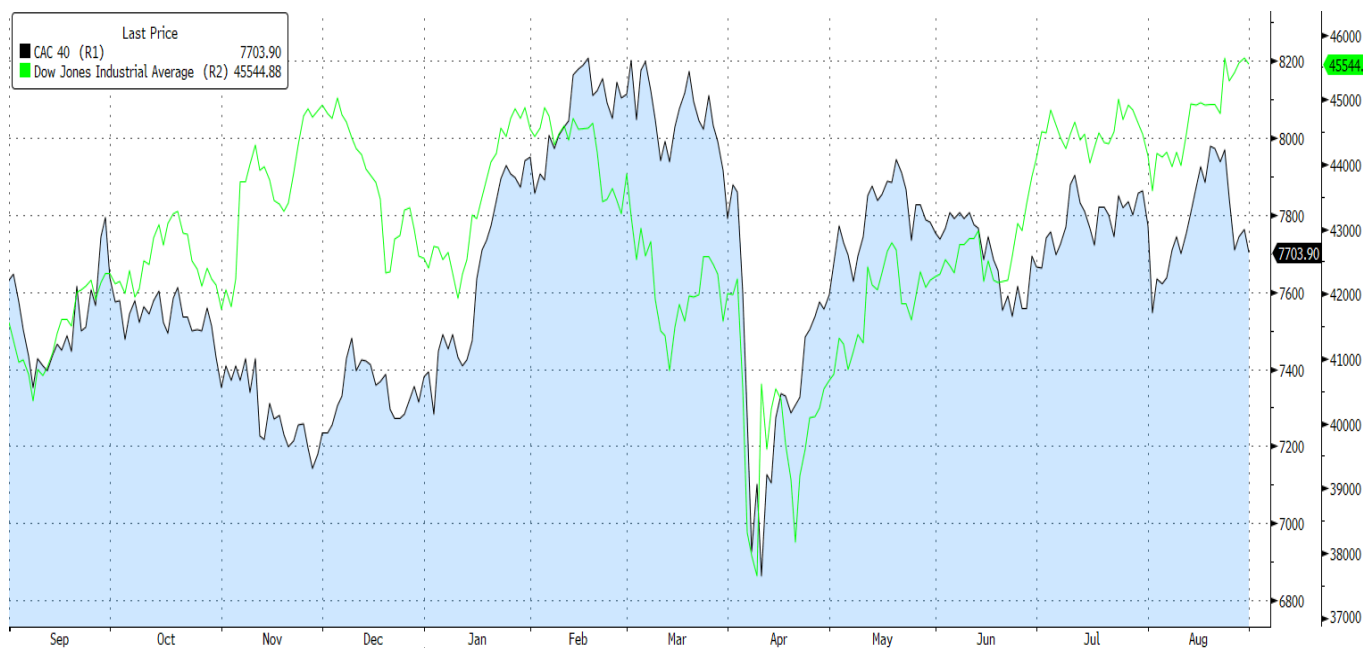
Globalement, malgré tous les risques géo-politiques, le portefeuille obligataire a bénéficié de cette stabilisation des marchés obligataires souverains et corporates.

### Marchés actions

Les marchés actions ont connu une période de volatilité accrue durant l'exercice, faisant face à des incertitudes liées aux tensions géopolitiques. Les résultats d'entreprise se sont globalement bien maintenus.

Après un 4T24 stable en Europe et un 1T25 relativement bien orienté, l'annonce des droits de douanes a provoqué un court sell-off début Avril avec un retour à la « normale » fin Mai. Depuis cette période, les marchés Européens grimpent avec une volatilité accrue. Le CAC40 gagne 4,23%, dans un range +8%/-9,7% alors que dans le même temps le DAX s'envole de 26,42% dans un range de +29,2%/-3,4%.

Le marché US a fait preuve d'une plus grande résilience durant l'exercice, avec un retour plus rapide et puissant post sell-off. Le Dow Jones USD gagne 11,45% dans un range 11,5 %/-8,5%.



La stratégie du fonds, avec une allocation entre 10 % et 20 % en actions, a permis de capturer une partie de la hausse du marché actions, tout en limitant la volatilité.

## Conclusion

Malgré un climat mondial de doute, le fonds a su naviguer entre des marchés obligataires stabilisés et des marchés actions performants mais volatils.

La stratégie d'allocation, concentrée majoritairement sur les obligations avec une exposition modérée aux actions, a permis de capter des opportunités tout en limitant les risques. Les décisions de gestion ont notamment été axées sur la sélection de titres de qualité et une gestion active de la duration obligataire, permettant au fonds de délivrer une performance en ligne avec ses objectifs.

### Performances du 30/08/2024 au 29/08/2025 :

Richelieu Harmonies R	5,11%
Richelieu Harmonies F	5,30%
Richelieu Harmonies USD Hedgée	6,77%
Indicateur de référence	5,18%

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

### Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
GROUPAMA MONETAIRE - IC	25 744 443,69	28 706 886,50
SPAIN GOVERNMENT BOND 3.45% 31-10-34	7 908 695,00	5 088 425,00
LA FRANCAISE SUB DEBT C	3 307 717,53	3 836 061,15
AM MSCI CHIN ESG LEAD SEL UCITS ETF DR C	3 000 417,19	2 280 505,77
iShares MDAX UCITS ETF DE	2 792 011,44	2 259 360,51
RICHELIEU PRAGMA EUROPE F	2 446 080,50	1 836 520,00
RICHELIEU 31 N	2 143 580,00	1 892 288,00
DNCA INVEST-ALPHA BONDS CLASS I	1 226 280,00	2 801 601,00
AMUNDI EURO HY BOND ESG UCITS ETF DR EUR	1 533 519,26	2 109 683,85
ASHOKA INDIA OPPORT FD-D EUR	1 370 772,00	2 197 026,00

## 4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

#### a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 12 107 473,57

- o Change à terme : 4 546 487,15
- o Future : 7 560 986,42
- o Options :
- o Swap :

#### b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	CACEIS BANK LUXEMBOURG

(\*) Sauf les dérivés listés.

**c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie**

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<b>Techniques de gestion efficace</b> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
<b>Total</b>	
<b>Instruments financiers dérivés</b> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
<b>Total</b>	

(\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

**d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace**

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
<b>Total des revenus</b>	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
<b>Total des frais</b>	

(\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

## **TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - REGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITE DE L'OPC (EUR)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

## **POLITIQUE DE SELECTION DES INTERMEDIAIRES FOURNISSANT LE SERVICE D'EXECUTION D'ORDRE ET FOURNISSANT LE SERVICE D'AIDE A LA DECISION D'INVESTISSEMENT**

Richelieu Invest sélectionne des prestataires dont la politique d'exécution permet d'assurer le meilleur résultat possible lors du passage des ordres transmis pour le compte de ses OPCVM.

De plus, Richelieu Invest a recours à des services de recherche externes afin de l'aider dans l'identification des meilleures opportunités d'investissement pour sa gestion.

Les politiques de sélection et d'évaluation des intermédiaires sont disponibles sur le site internet [www.richelieuinvest.com](http://www.richelieuinvest.com).

Vous trouverez sur ce même site le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation établi conformément aux dispositions de l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF.

## **POLITIQUE DE VOTE**

Les droits de vote attachés aux titres détenus par l'OPC sont exercés par la société de gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur.

La politique de vote de la société de gestion peut être consultée au siège social de la société de gestion conformément à l'article 322-75 du Règlement Général de l'AMF.

## **INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE**

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

## **INFORMATIONS SUR LES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)**

Ce FCP promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Le FCP s'engage à un alignement minimum d'investissements dans des activités économiques qui contribuent à la réalisation d'un objectif environnemental au sens du règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR (dit « Règlement Taxonomie ») : 0%, aucun calcul n'étant effectué par ailleurs par la société de gestion.

## **REGLEMENT SFDR**

Article 8 – au titre du SFDR

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

## **METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL**

Le risque global de l'OPC est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

## **POLITIQUE DE REMUNERATION**

La politique de rémunération de Richelieu Invest est conforme à la Directive 2014/91/EU du 23 juillet 2014, dite « OPCVM 5 » portant coordination des dispositions législatives, réglementaires et administratives concernant certains organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM).

Elle est consultable sur notre site internet [www.richelieuinvest.com](http://www.richelieuinvest.com)

### **Montants des rémunérations versées en 2024 :**

- Rémunération fixe brute 2024 pour l'ensemble des collaborateurs de la SGP : 2 133 462 €
  - o Dont 1 361 084 € pour les preneurs de risques significatifs (MRT)
- Bonus brut versé en 2025 au titre de 2024 : 179 900 €
  - o Dont 162 900 € versés aux preneurs de risques significatifs (MRT). L'intégralité du bonus a été versé, il n'y a pas de partie différée (application du principe de proportionnalité).
- Intéressement brut versé en 2025 au titre de 2024 : 82 591 €
  - o Dont 54 222 € versés aux preneurs de risques significatifs (MRT).

### **AUTRES INFORMATIONS**

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

RICHELIEU INVEST  
1-3-5 Rue Paul Cézanne  
75008 PARIS  
e-mail : [www.richelieuinvest.com](http://www.richelieuinvest.com)

## 5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



KPMG S.A.  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

## **Fonds Commun de Placement RICHELIEU HARMONIES**

1-3-5, rue Paul Cézanne - 75008 Paris

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 29 août 2025

Aux porteurs de parts,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif RICHELIEU HARMONIES constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 29 août 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31 août 2024 à la date d'émission de notre rapport.



### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.



Date :  
2026.01.06  
17:26:09  
+01:00

Amaury Couplez  
Associé

## 6. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 29/08/2025 en EUR	29/08/2025
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	
<b>Titres financiers</b>	
<b>Actions et valeurs assimilées (A)</b>	<b>246 216,83</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	246 216,83
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
<b>Obligations convertibles en actions (B)</b>	
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
<b>Obligations et valeurs assimilées (C)</b>	<b>38 679 299,05</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	38 679 299,05
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
<b>Titres de créances (D)</b>	
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)</b>	<b>9 509 007,31</b>
OPCVM	9 509 007,31
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
<b>Dépôts (F)</b>	
<b>Instruments financiers à terme (G)</b>	<b>129 430,68</b>
<b>Opérations temporaires sur titres (H)</b>	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
<b>Prêts (I) (*)</b>	
<b>Autres actifs éligibles (J)</b>	
<b>Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)</b>	<b>48 563 953,87</b>
<b>Créances et comptes d'ajustement actifs</b>	<b>320 161,51</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>439 871,31</b>
<b>Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II</b>	<b>760 032,82</b>
<b>Total de l'actif I+II</b>	<b>49 323 986,69</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 29/08/2025 en EUR	29/08/2025
<b>Capitaux propres :</b>	
Capital	46 841 996,79
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	2 236 635,02
<b>Capitaux propres I</b>	<b>49 078 631,81</b>
<b>Passifs de financement II (*)</b>	
<b>Capitaux propres et passifs de financement (I+II)</b>	<b>49 078 631,81</b>
<b>Passifs éligibles :</b>	
<b>Instruments financiers (A)</b>	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
<b>Instruments financiers à terme (B)</b>	<b>119 315,08</b>
<b>Emprunts (C) (*)</b>	
<b>Autres passifs éligibles (D)</b>	
<b>Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)</b>	<b>119 315,08</b>
<b>Autres passifs :</b>	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	60 152,41
Concours bancaires	65 887,39
<b>Sous-total autres passifs IV</b>	<b>126 039,80</b>
<b>Total Passifs : I+II+III+IV</b>	<b>49 323 986,69</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 29/08/2025 en EUR	29/08/2025
<b>Revenus financiers nets</b>	
<b>Produits sur opérations financières :</b>	
Produits sur actions	32 086,33
Produits sur obligations	1 461 559,23
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	21 772,24
<b>Sous-total produits sur opérations financières</b>	<b>1 515 417,80</b>
<b>Charges sur opérations financières :</b>	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-1 141,64
<b>Sous-total charges sur opérations financières</b>	<b>-1 141,64</b>
<b>Total revenus financiers nets (A)</b>	<b>1 514 276,16</b>
<b>Autres produits :</b>	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
<b>Autres charges :</b>	
Frais de gestion de la société de gestion	-509 207,57
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
<b>Sous-total autres produits et autres charges (B)</b>	<b>-509 207,57</b>
<b>Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)</b>	<b>1 005 068,59</b>
<b>Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)</b>	<b>-19 382,94</b>
<b>Sous-total revenus nets I = (C+D)</b>	<b>985 685,65</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :</b>	
Plus ou moins-values réalisées	949 762,88
Frais de transactions externes et frais de cession	-184 709,64
Frais de recherche	-365,84
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
<b>Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)</b>	<b>764 687,40</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)</b>	<b>-67 932,67</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)</b>	<b>696 754,73</b>

Compte de résultat au 29/08/2025 en EUR	29/08/2025
<b>Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :</b>	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	605 354,47
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-3 305,12
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
<b>Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)</b>	<b>602 049,35</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)</b>	<b>-47 854,71</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)</b>	<b>554 194,64</b>
<b>Acomptes :</b>	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
<b>Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)</b>	
<b>Impôt sur le résultat V (*)</b>	
<b>Résultat net I + II + III + IV + V</b>	<b>2 236 635,02</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

## **ANNEXES COMPTABLES**

### **A. Informations générales**

#### **A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable**

##### **A1a. Stratégie et profil de gestion**

Dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, le FCP cherche à réaliser, sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composé de 25% Bloomberg Developed Markets Large & Mid Cap NR Index (DMNE Index) et 75% Bloomberg Barclays Series-E Euro Government 3-5 Yr Bond Index (dividendes / coupons nets réinvestis).

Pour atteindre cet objectif et après la mise en œuvre d'une analyse de thématiques d'investissement, la gestion privilégiera une exposition aux marchés obligataire, tout en s'autorisant une exposition pouvant atteindre jusqu'à 35 % de l'actif net aux marchés actions internationaux.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

## A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2021	31/08/2022	31/08/2023	30/08/2024	29/08/2025
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>84 948 265,32</b>	<b>68 134 637,01</b>	<b>49 453 357,57</b>	<b>47 377 058,72</b>	<b>49 078 631,81</b>
<b>Part RICHELIEU HARMONIES F en EUR</b>					
Actif net	31 802 276,64	29 023 462,21	20 372 967,82	14 153 029,66	16 537 608,11
Nombre de titres	176 705,371	178 985,690	122 588,995	79 045,834	87 716,880
Valeur liquidative unitaire	179,97	162,15	166,18	179,04	188,53
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	7,34	-9,96	-1,97	3,92	3,35
Capitalisation unitaire sur revenu	0,88	1,11	2,69	3,04	4,02
<b>Part RICHELIEU HARMONIES R en EUR</b>					
Actif net	47 926 435,72	35 692 974,60	27 200 010,46	30 129 371,96	27 984 993,48
Nombre de titres	267 867,055	221 658,941	165 101,343	170 036,007	150 254,501
Valeur liquidative unitaire	178,91	161,02	164,74	177,19	186,25
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	7,30	-9,90	-1,95	3,88	3,31
Capitalisation unitaire sur revenu	0,61	0,92	2,39	2,72	3,66
<b>Part RICHELIEU HARMONIES USD en USD</b>					
Actif net en USD	5 935 675,63	3 437 171,21	2 040 869,66	3 425 475,94	5 332 833,37
Nombre de titres	53 758,650	34 173,536	19 359,000	29 765,000	43 398,960
Valeur liquidative unitaire en USD	110,41	100,57	105,42	115,08	122,87
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	10,32	4,17	-4,93	2,56	-2,20
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	0,20	0,54	1,32	1,55	1,89

## A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

## 2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

## **Règles d'évaluation des actifs**

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins-values latentes ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

### **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

### **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

#### ***Instruments financiers à terme :***

##### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

***Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.***

##### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

#### ***Les Swaps :***

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

#### ***Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :***

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1<sup>er</sup> niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.

2<sup>ème</sup> niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation. S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

#### **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôt de bourse, etc.) et la commission de mouvement qui peut être prélevée sur chaque transaction. La Société de Gestion est amenée à verser une quote-part des frais de gestion financière du FCP aux commercialisateurs, ainsi qu'à des plateformes d'assurance ou bancaire au titre de la distribution des parts du FCP. L'intermédiaire peut être membre ou non du groupe Richelieu.

Chaque intermédiaire communiquera au client, conformément à la réglementation qui lui est applicable, toute information utile sur les coûts et frais et ses rémunérations.

Frais facturés à l'OPCVM		Assiette	Taux maximum (TTC)
1	Frais de gestion financière de la société de gestion et frais administratifs externes à cette dernière	Actif net, déduction faite des parts ou <b>actions d'OPCVM gérés par Richelieu Invest</b> (hors OPC de taux dans le cadre de la gestion de la trésorerie) ou toutes entités de son groupe <b>d'appartenance</b> .	Parts R : 1,196% Parts F : 1% Parts USD : 1,196%
2	Frais indirects (Commissions de souscription/rachat et frais de gestion liés aux investissements dans des OPCVM ou <b>fonds d'investissement</b> )	Actif net	3%
3	Commissions de mouvement perçues : - par la société de gestion - par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction Prélèvement sur chaque transaction	Actions : 0,35% (taux maximum) Obligations convertibles et obligations remboursables en actions : 0,30% Autres obligations : 0,012% Produits monétaires, TCN (EMTN et titres négociables à moyen terme compris) : <b>en deçà de 5 millions € inclus : 0 € ;</b> <b>entre 5 et 10 millions € inclus : 120 € ;</b> <b>Au-delà de 10 millions € : 200€</b> Produits dérivés, OST et OPCVM : 0 € Néant
4	Commission de surperformance	Néant	15% de la surperformance au-delà de <b>l'indicateur de référence</b>

Seuls les frais mentionnés ci-dessous peuvent être hors champ des quatre blocs de frais évoqués ci-dessus :

- les contributions dues pour la gestion du FCP en application du d) du 3° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier ;
- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec le FCP) exceptionnels et non récurrents ;
- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de class action).

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

### Commission de Surperformance

La commission de surperformance est calculée en comparant l'évolution de la valeur liquidative de la part à l'évolution de la valeur liquidative d'un actif de référence réalisant exactement la performance de l'indicateur de référence de la part (l'indice 25% Bloomberg Developed Markets Large & Mid Cap NR Index et 75% Bloomberg Barclays Series-E Euro Government 3-5 Yr Bond Index (dividendes / coupons nets réinvestis) et retraité des montants de souscriptions et de rachats de la part (« l'Actif de Référence »).

Cette comparaison s'effectue sur une période de cristallisation d'un an basée sur les dates d'observation fixées à la dernière date de valorisation du FCP du mois d'août (la « Date d'Observation »). Cette période de cristallisation correspond à la fréquence à laquelle les provisions de commission de surperformance sont acquises et deviennent payables à la société de gestion. Cependant, toute sous-performance d'une part par rapport à l'Actif de Référence devra être compensée sur une période de référence maximale de 5 ans avant qu'une commission de surperformance ne devienne exigible.

La première période de cristallisation de chaque part s'étend entre le 1er septembre 2019 (ou la date de création de la part si cette date est postérieure) et la prochaine Date d'Observation et ne peut être inférieure à 12 mois consécutifs.

A chaque date de valorisation du FCP, la valeur liquidative de la part (avant provision de la commission de surperformance sur le nombre de parts encore en circulation) est comparée à l'Actif de Référence.

Si la valeur liquidative de la part est supérieure à l'Actif de Référence (avant prélèvement de la commission de surperformance) depuis le début de la période de référence, on constate une surperformance et la provision de commission de surperformance est ajustée à 15% du montant de la surperformance par dotation de provision.

En cas de sous performance, la provision de frais de gestion variables est ajustée par le biais de reprises de provision dans la limite des dotations constituées.

A chaque Date d'Observation :

- si la valeur liquidative de la part est supérieure à l'Actif de Référence (avant prélèvement de la commission de surperformance), la provision de frais de gestion variables est acquise et prélevée ; une nouvelle période de référence démarre ;
- si la valeur liquidative de la part est inférieure à l'Actif de Référence, aucune provision de frais de gestion variables n'est acquise ni prélevée et la sous-performance constatée devra être compensée sur une période de référence maximale de 5 ans avant qu'une commission de surperformance ne devienne à nouveau exigible.

En cas de rachat de parts, si une commission de surperformance est provisionnée, la partie proportionnelle aux parts remboursées est calculée et acquise à la société de gestion. Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du FCP.

## **Affectation des sommes distribuables**

### ***Définition des sommes distribuables***

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### ***Le revenu :***

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### ***Les Plus et Moins-values :***

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

**Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation des revenus nets</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Part RICHELIEU HARMONIES F	Capitalisation	Capitalisation
Part RICHELIEU HARMONIES USD	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion
Part RICHELIEU HARMONIES R	Capitalisation	Capitalisation

## B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

### B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	29/08/2025
<b>Capitaux propres début d'exercice</b>	<b>47 377 058,72</b>
<b>Flux de l'exercice :</b>	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	12 419 216,96
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-13 089 449,21
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	1 005 068,59
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	764 687,40
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	602 049,35
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
<b>Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)</b>	<b>49 078 631,81</b>

### B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

#### B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
<b>Part RICHELIEU HARMONIES F</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	49 048,414	8 863 582,63
Parts rachetées durant l'exercice	-40 377,368	-7 359 119,94
Solde net des souscriptions/rachats	8 671,046	1 504 462,69
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	87 716,880	
<b>Part RICHELIEU HARMONIES R</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	10 082,978	1 822 891,67
Parts rachetées durant l'exercice	-29 864,484	-5 421 520,45
Solde net des souscriptions/rachats	-19 781,506	-3 598 628,78
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	150 254,501	
<b>Part RICHELIEU HARMONIES USD</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	16 517,000	1 732 742,66
Parts rachetées durant l'exercice	-2 883,040	-308 808,82
Solde net des souscriptions/rachats	13 633,960	1 423 933,84
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	43 398,960	

### B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
<b>Part RICHELIEU HARMONIES F</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
<b>Part RICHELIEU HARMONIES R</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
<b>Part RICHELIEU HARMONIES USD</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

### B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
RICHELIEU HARMONIES F FR0013285988	Capitalisation	Capitalisation	EUR	16 537 608,11	87 716,880	188,53
RICHELIEU HARMONIES R FR0000986846	Capitalisation	Capitalisation	EUR	27 984 993,48	150 254,501	186,25
RICHELIEU HARMONIES USD FR0013421575	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	USD	5 332 833,37	43 398,960	122,87

## C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

### C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

#### C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 ESPAGNE +/-	Pays 2 ROYAUME-UNI +/-	Pays 3 +/-	Pays 4 +/-	Pays 5 +/-
		<b>Actif</b>				
Actions et valeurs assimilées	246,22	146,47	99,75			
Opérations temporaires sur titres						
<b>Passif</b>						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
<b>Hors-bilan</b>						
Futures	3 174,94	NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
<b>Total</b>	<b>3 421,16</b>					

#### C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		= 1 an	1=5 ans	> 5 ans	= 0,6	0,6=1
<b>Total</b>						

**C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux**

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
<b>Actif</b>					
Dépôts					
Obligations	38 679,30	38 679,30			
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	439,87				439,87
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers	-65,89				-65,89
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	NA	259,10			
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
<b>Total</b>		<b>38 938,40</b>			<b>373,98</b>

**C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle**

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois]	[3 - 6 mois]	[6 - 12 mois]	[1 - 3 ans]	[3 - 5 ans]	[5 - 10 ans]	>10 ans
	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>							
Dépôts							
Obligations		702,27	2 667,13	2 622,06	3 118,32	10 775,11	18 794,41
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	439,87						
<b>Passif</b>							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers	-65,89						
<b>Hors-bilan</b>							
Futures						259,10	
Options							
Swaps							
Autres instruments							
<b>Total</b>	<b>373,98</b>	<b>702,27</b>	<b>2 667,13</b>	<b>2 622,06</b>	<b>3 118,32</b>	<b>11 034,21</b>	<b>18 794,41</b>

(\*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

### C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	USD	GBP	JPY		
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées		99,75			
Obligations et valeurs assimilées	259,01				
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances	274,50				
Comptes financiers	439,87				
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers		-0,18	-0,14		
<b>Hors-bilan</b>					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps	4 126,94				
Autres opérations					
<b>Total</b>	<b>5 100,32</b>	<b>99,57</b>	<b>-0,14</b>		

### C1f. Exposition directe aux marchés de crédit<sup>(\*)</sup>

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées	25 351,76	11 004,19	2 323,35
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
<b>Passif</b>			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
<b>Hors-bilan</b>			
Dérivés de crédits			
<b>Solde net</b>	<b>25 351,76</b>	<b>11 004,19</b>	<b>2 323,35</b>

(\*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

### C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
<p><b>Opérations figurant à l'actif du bilan</b></p> <p>Dépôts</p> <p>Instruments financiers à terme non compensés</p> <p>Créances représentatives de titres financiers reçus en pension</p> <p>Créances représentatives de titres donnés en garantie</p> <p>Créances représentatives de titres financiers prêtés</p> <p>Titres financiers empruntés</p> <p>Titres reçus en garantie</p> <p>Titres financiers donnés en pension</p> <p>Créances</p> <p>    Collatéral espèces</p> <p>    Dépôt de garantie espèces versé</p> <p><b>Opérations figurant au passif du bilan</b></p> <p>Dettes représentatives des titres donnés en pension</p> <p>Instruments financiers à terme non compensés</p> <p>Dettes</p> <p>    Collatéral espèces</p>		

## C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0007054358	Lyxor Euro Stoxx 50 (DR) UCITS ETF Acc	Amundi Asset Management	Fonds / Actions	France	EUR	237 640,00
LU2343997487	AM MSCI CHIN ESG LEAD SEL UCITS ETF DR C	AMUNDI LUXEMBOURG SA	Fonds / Actions	Luxembourg	USD	1 012 535,24
DE0005933923	iShares MDAX UCITS ETF DE	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT DEUTSCHL AG	Fonds / Actions	Allemagne	EUR	537 292,00
IE00B02KXM00	iShares EURO STOXX Small UCITS ETF EUR (Dist)	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Fonds / Actions	Irlande	EUR	1 281 032,50
IE00BDR0JY05	ASHOKA INDIA OPPORT FD-D EUR	CARNE GLOBAL FUND MGRS (IRL) LTD	Fonds / Actions	Irlande	EUR	12 978,50
FR0010674978	LA FRANCAISE SUB DEBT C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Fonds / Obligations	France	EUR	776 008,02
FR0010582452	GROUPAMA MONETAIRE - IC	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	Monétaire Euro	France	EUR	1 532 447,07
FR0013281839	RICHELIEU FAMILY F	RICHELIEU GESTION	Fonds / Actions	France	EUR	304 710,00
FR0013286424	RICHELIEU PRAGMA EUROPE F	RICHELIEU GESTION	Fonds / Actions	France	EUR	1 539 702,00
FR0011374651	RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED I	RICHELIEU GESTION	Fonds / Obligations	France	EUR	2 014 651,98
FR001400B0Q8	RICHELIEU 31 N	RICHELIEU GESTION	Obligations et autres titres de créance Euro	France	EUR	260 010,00
<b>Total</b>						<b>9 509 007,31</b>

## C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

### D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	29/08/2025
<b>Créances</b>		
	Souscriptions à recevoir	1 029,02
	Dépôts de garantie en espèces	317 710,88
	Coupons et dividendes en espèces	1 421,61
<b>Total des créances</b>		<b>320 161,51</b>
<b>Dettes</b>		
	Rachats à payer	11 954,43
	Frais de gestion fixe	40 460,29
	Frais de gestion variable	7 737,69
<b>Total des dettes</b>		<b>60 152,41</b>
<b>Total des créances et des dettes</b>		<b>260 009,10</b>

## D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	29/08/2025
<b>Part RICHELIEU HARMONIES F</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	147 297,84
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,91
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Part RICHELIEU HARMONIES R</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	316 884,21
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,09
Frais de gestion variables provisionnés	0,01
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Part RICHELIEU HARMONIES USD</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	37 287,83
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,09
Frais de gestion variables provisionnés	7 593,95
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,22
Frais de gestion variables acquis	143,73
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

### D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	29/08/2025
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
<b>Total</b>	

### D4. Autres informations

#### D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/08/2025
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

#### D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/08/2025
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			4 119 073,98
	FR001400B0Q8	RICHELIEU 31 N	260 010,00
	FR0011374651	RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED I	2 014 651,98
	FR0013281839	RICHELIEU FAMILY F	304 710,00
	FR0013286424	RICHELIEU PRAGMA EUROPE F	1 539 702,00
Instruments financiers à terme			
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>4 119 073,98</b>

## D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

### D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	29/08/2025
<b>Revenus nets</b> Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	<b>985 685,65</b>
<b>Revenus de l'exercice à affecter</b> Report à nouveau	<b>985 685,65</b>
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>985 685,65</b>

### Part RICHELIEU HARMONIES F

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	29/08/2025
<b>Revenus nets</b> Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	<b>353 410,15</b>
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b> Report à nouveau	<b>353 410,15</b>
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>353 410,15</b>
<b>Affectation :</b> Distribution Report à nouveau du revenu de l'exercice Capitalisation	353 410,15
<b>Total</b>	<b>353 410,15</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b> Montant unitaire Crédits d'impôt totaux Crédits d'impôt unitaires	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

## Part RICHELIEU HARMONIES R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	29/08/2025
<b>Revenus nets</b>	<b>550 129,01</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>550 129,01</b>
Report à nouveau	
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>550 129,01</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	550 129,01
<b>Total</b>	<b>550 129,01</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

## Part RICHELIEU HARMONIES USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	29/08/2025
<b>Revenus nets</b>	<b>82 146,49</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>82 146,49</b>
Report à nouveau	
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>82 146,49</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	82 146,49
<b>Total</b>	<b>82 146,49</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

## D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	29/08/2025
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b> Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	<b>696 754,73</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter</b> Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	<b>696 754,73</b>
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>696 754,73</b>

### Part RICHELIEU HARMONIES F

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	29/08/2025
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b> Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	<b>294 174,68</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b> Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	<b>294 174,68</b>
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>294 174,68</b>
<b>Affectation :</b> Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	294 174,68
<b>Total</b>	<b>294 174,68</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b> Acomptes unitaires versés	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

### Part RICHELIEU HARMONIES R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	29/08/2025
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b> Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	<b>498 391,11</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b> Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	<b>498 391,11</b>
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>498 391,11</b>
<b>Affectation :</b> Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	498 391,11
<b>Total</b>	<b>498 391,11</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b> Acomptes unitaires versés	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

## Part RICHELIEU HARMONIES USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	29/08/2025
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>-95 811,06</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>-95 811,06</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>-95 811,06</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-95 811,06
<b>Total</b>	<b>-95 811,06</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Acomptes unitaires versés	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

## E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

### E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>			<b>246 216,83</b>	<b>0,50</b>
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>246 216,83</b>	<b>0,50</b>
<b>Gaz</b>			<b>146 465,00</b>	<b>0,30</b>
ENAGAS SA	EUR	11 000	146 465,00	0,30
<b>Pétrole et gaz</b>			<b>99 751,83</b>	<b>0,20</b>
BP PLC	GBP	20 000	99 751,83	0,20
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>			<b>38 679 299,05</b>	<b>78,81</b>
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>38 679 299,05</b>	<b>78,81</b>
<b>Assurance</b>			<b>2 995 421,28</b>	<b>6,10</b>
AGEAS NV EX FORTIS 4.625% 02-05-56	EUR	1 000 000	1 024 905,62	2,09
APICIL PREVOYANCE 5.375% 03-10-34	EUR	500 000	548 662,47	1,12
ASS GENERALI 4.083% 16-07-35	EUR	1 400 000	1 421 853,19	2,89
<b>Automobiles</b>			<b>2 408 116,44</b>	<b>4,91</b>
RENAULT 2.375% 25-05-26 EMTN	EUR	2 400 000	2 408 116,44	4,91
<b>Banques commerciales</b>			<b>3 838 647,50</b>	<b>7,82</b>
BNP 4.032 12/31/49	EUR	1 000 000	1 033 730,88	2,11
BNP PAR 4.1986% 16-07-35 EMTN	EUR	1 600 000	1 636 258,31	3,33
BQ POSTALE 3.5% 01-04-31 EMTN	EUR	600 000	611 644,27	1,25
SG 5.625% 02-06-33 EMTN	EUR	500 000	557 014,04	1,13
<b>Composants automobiles</b>			<b>2 046 231,19</b>	<b>4,17</b>
FORVIA 2.75% 15-02-27	EUR	1 000 000	998 391,94	2,03
VALEO 5.375% 28-05-27 EMTN	EUR	1 000 000	1 047 839,25	2,14
<b>Electricité</b>			<b>1 749 960,97</b>	<b>3,57</b>
ENEL 2.25% PERP	EUR	700 000	701 021,52	1,43
ENEL 4.75% PERP	EUR	600 000	626 552,05	1,28
ORSTED 1.5% 18-02-99	EUR	500 000	422 387,40	0,86
<b>Emballage et conditionnement</b>			<b>516 589,86</b>	<b>1,05</b>
BALL 4.25% 01-07-32	EUR	500 000	516 589,86	1,05
<b>Equipements électriques</b>			<b>635 611,84</b>	<b>1,30</b>
ALSTOM 5.868% PERP	EUR	600 000	635 611,84	1,30
<b>Grands magasins et autres</b>			<b>1 640 993,61</b>	<b>3,34</b>
PROSUS NV 1.207% 19-01-26 EMTN	EUR	700 000	702 273,94	1,43
PROSUS NV 1.288% 13-07-29 EMTN	EUR	1 000 000	938 719,67	1,91
<b>Marchés de capitaux</b>			<b>2 094 837,74</b>	<b>4,27</b>
BANCO NTANDER 5.75% 23-08-33	EUR	1 000 000	1 066 430,34	2,17
VW 4 5/8 03/24/49	EUR	1 000 000	1 028 407,40	2,10
<b>Media</b>			<b>1 747 517,10</b>	<b>3,56</b>
LAGARDERE 4.75% 12-06-30	EUR	1 700 000	1 747 517,10	3,56

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Pétrole et gaz</b>			<b>8 647 217,92</b>	<b>17,61</b>
BP CAP MK 3.25% PERP	EUR	2 800 000	2 820 414,68	5,74
ENI 4.875% PERP	EUR	600 000	616 603,36	1,26
OMV AG 4.3702% PERP	EUR	1 000 000	1 022 222,82	2,08
OMV AG 6.25% PERP	EUR	1 500 000	1 572 456,27	3,20
TOTALENERGIES SE 2.125% PERP	EUR	500 000	440 746,61	0,90
TOTALENERGIES SE 3.369% PERP	EUR	2 100 000	2 174 774,18	4,43
<b>Produits alimentaires</b>			<b>575 833,44</b>	<b>1,17</b>
VILMORIN ET CIE 1.375% 26-03-28	EUR	600 000	575 833,44	1,17
<b>Produits chimiques</b>			<b>941 142,05</b>	<b>1,92</b>
ROQUETTE FRERES 5.494% PERP	EUR	900 000	941 142,05	1,92
<b>Produits pharmaceutiques</b>			<b>2 020 264,69</b>	<b>4,12</b>
IPSEN 3.875% 25-03-32	EUR	700 000	717 200,73	1,46
ITM ENTREPRISES 5.75% 22-07-29	EUR	400 000	432 084,58	0,88
TEVA PHARMACEUTICAL FINANCE II BV 7.875% 15-09-31	EUR	700 000	870 979,38	1,78
<b>Services aux collectivités</b>			<b>3 589 919,44</b>	<b>7,31</b>
SPAIN GOVERNMENT BOND 3.45% 31-10-34	EUR	2 700 000	2 828 474,88	5,76
SULTANATE OF OMAN 4.75% 15-06-26	USD	300 000	259 013,60	0,53
VEOLIA ENVIRONNEMENT 2.25% PERP	EUR	500 000	502 430,96	1,02
<b>Services de télécommunication diversifiés</b>			<b>1 074 118,23</b>	<b>2,19</b>
TELEFONICA EUROPE BV 5.7522% PERP	EUR	1 000 000	1 074 118,23	2,19
<b>Services de télécommunication mobile</b>			<b>106 832,74</b>	<b>0,22</b>
ORAN 5.0% PERP EMTN	EUR	100 000	106 832,74	0,22
<b>Tabac</b>			<b>2 050 043,01</b>	<b>4,18</b>
BRITISH AMERICAN TOBAC 3.75% PERP	EUR	2 000 000	2 050 043,01	4,18
<b>TITRES D'OPC</b>			<b>9 509 007,31</b>	<b>19,38</b>
<b>OPCVM</b>			<b>9 509 007,31</b>	<b>19,38</b>
<b>Gestion collective</b>			<b>9 509 007,31</b>	<b>19,38</b>
AM MSCI CHIN ESG LEAD SEL UCITS ETF DR C	USD	28 500	1 012 535,24	2,06
ASHOKA INDIA OPPORT FD-D EUR	EUR	50	12 978,50	0,03
GROUPAMA MONETAIRE - IC	EUR	6,6	1 532 447,07	3,12
iShares EURO STOXX Small UCITS ETF EUR (Dist)	EUR	27 500	1 281 032,50	2,61
iShares MDAX UCITS ETF DE	EUR	2 170	537 292,00	1,09
LA FRANCAISE SUB DEBT C	EUR	300,99997	776 008,02	1,58
Lyxor Euro Stoxx 50 (DR) UCITS ETF Acc	EUR	4 000	237 640,00	0,48
RICHELIEU 31 N	EUR	2 250	260 010,00	0,53
RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED I	EUR	16,5004	2 014 651,98	4,12
RICHELIEU FAMILY F	EUR	1 500	304 710,00	0,62
RICHELIEU PRAGMA EUROPE F	EUR	5 400	1 539 702,00	3,14
<b>Total</b>			<b>48 434 523,19</b>	<b>98,69</b>

(\*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

## E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
<b>Total</b>						

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

## E3. Inventaire des instruments financiers à terme

### E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
EURO STOXX 50 0925	11	2 860,00		589 820,00
NASDAQ 100 E- 0925	3	34 570,70		1 202 652,71
SP 500 MINI 0925	5	59 589,92		1 382 475,44
<b>Sous-total 1.</b>		<b>97 020,62</b>		<b>3 174 948,15</b>
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>		<b>97 020,62</b>		<b>3 174 948,15</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
EURO BUND 0925	2		-3 620,00	259 100,00
<b>Sous-total 1.</b>			<b>-3 620,00</b>	<b>259 100,00</b>
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>			<b>-3 620,00</b>	<b>259 100,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
EC EURUSD 0925	33	21 534,60		4 126 938,27
<b>Sous-total 1.</b>		<b>21 534,60</b>		<b>4 126 938,27</b>
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>		<b>21 534,60</b>		<b>4 126 938,27</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
G2/A/USD/EUR/250916	10 015,85		USD	4 499 021,88	EUR	-4 489 006,03	FR0013421575
G2/A/USD/EUR/250916	99,61		USD	47 465,27	EUR	-47 365,66	FR0013421575
<b>Total</b>	<b>10 115,46</b>			<b>4 546 487,15</b>		<b>-4 536 371,69</b>	

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

## E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	48 434 523,19
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	97 020,62
Total instruments financiers à terme - taux	-3 620,00
Total instruments financiers à terme - change	21 534,60
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	10 115,46
Autres actifs (+)	760 792,82
Autres passifs (-)	-241 734,88
Passifs de financement (-)	
<b>Total = actif net</b>	<b>49 078 631,81</b>

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part RICHELIEU HARMONIES F	EUR	87 716,880	188,53
Part RICHELIEU HARMONIES R	EUR	150 254,501	186,25
Part RICHELIEU HARMONIES USD	USD	43 398,960	122,87

# **RICHELIEU HARMONIES**

**COMPTES ANNUELS**

**30/08/2024**

## BILAN ACTIF AU 30/08/2024 EN EUR

	30/08/2024	31/08/2023
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DÉPÔTS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>46 258 146,30</b>	<b>49 697 895,12</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>3 731 670,86</b>	<b>2 465 771,30</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	3 731 670,86	2 465 771,30
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>25 618 042,87</b>	<b>27 656 367,08</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	25 618 042,87	27 656 367,08
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>16 838 086,46</b>	<b>19 541 033,50</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	16 354 697,06	19 541 033,50
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	483 389,40	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>70 346,11</b>	<b>34 723,24</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	70 346,11	34 723,24
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>3 406 404,44</b>	<b>2 269 590,32</b>
Opérations de change à terme de devises	3 098 753,84	1 906 099,63
Autres	307 650,60	363 490,69
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>1 552 741,99</b>	<b>764 515,93</b>
Liquidités	1 552 741,99	764 515,93
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>51 217 292,73</b>	<b>52 732 001,37</b>

## BILAN PASSIF AU 30/08/2024 EN EUR

	30/08/2024	31/08/2023
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	45 577 480,03	49 361 219,45
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	1 048 212,95	-660 341,16
Résultat de l'exercice (a,b)	751 365,74	752 479,28
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>47 377 058,72</b>	<b>49 453 357,57</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>70 346,01</b>	<b>34 723,23</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	70 346,01	34 723,23
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	70 346,01	34 723,23
Autres opérations	0,00	0,00
<b>DETTES</b>	<b>3 769 568,91</b>	<b>3 243 616,37</b>
Opérations de change à terme de devises	3 106 217,83	1 884 326,95
Autres	663 351,08	1 359 289,42
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>319,09</b>	<b>304,20</b>
Concours bancaires courants	319,09	304,20
Emprunts	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>51 217 292,73</b>	<b>52 732 001,37</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 30/08/2024 EN EUR

	30/08/2024	31/08/2023
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EC EURUSD 0924	2 497 854,37	0,00
EC EURUSD 0923	0,00	2 374 781,18
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
NK NIKKEI 225 0923	0,00	449 163,86
EURO STOXX 50 0924	1 242 750,00	0,00
DJES BANKS 0923	0,00	560 000,00
SP 500 MINI 0923	0,00	1 040 217,44
SP 500 MINI 0924	1 534 284,94	0,00
NASDAQ 100 E- 1224	717 643,87	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/08/2024 EN EUR

	30/08/2024	31/08/2023
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	67 474,58	45 764,34
Produits sur actions et valeurs assimilées	110 229,90	127 004,22
Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 156 975,79	1 272 168,89
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,01
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>1 334 680,27</b>	<b>1 444 937,46</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	2 447,42	9 711,21
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>2 447,42</b>	<b>9 711,21</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>1 332 232,85</b>	<b>1 435 226,25</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	492 404,95	564 458,76
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>839 827,90</b>	<b>870 767,49</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-88 462,16	-118 288,21
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>751 365,74</b>	<b>752 479,28</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

**OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

**Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

**Instruments financiers à terme :****Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

**Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :****Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

**Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

**Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Frais facturés à l'OPCVM		Assiette	Taux (TTC) maximum
1	Frais de gestion financière de la société de gestion et frais administratifs externes à cette dernière	Actif net, déduction faite des parts ou actions d'OPCVM gérés par Richelieu Gestion (hors OPC de taux dans le cadre de la gestion de la trésorerie) ou toutes entités de son groupe d'appartenance.	Parts R : 1,196 % Parts F : 1 % Parts USD : 1,196%
2	Frais indirects (Commissions de souscription/rachat et frais de gestion liés aux investissements dans des OPCVM ou fonds d'investissement)	Actif net	3 %
3	Commissions de mouvement perçues : - par la société de gestion  - par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction  Prélèvement sur chaque transaction	Actions : 0,35 (taux maximum) % Obligations convertibles et obligations remboursables en actions : 0,30 % Autres obligations : 0,012 % Produits monétaires, TCN (EMTN et titres négociables à moyen terme compris) : en deçà de 5 millions € inclus : 0 € ; entre 5 et 10 millions € inclus : 120 € ; Au-delà de 10 millions € : 200€ Produits dérivés, OST et OPCVM : 0 € Néant
4	Commission de surperformance	Néant	15% de la surperformance au-delà de l'indicateur de référence

Seuls les frais mentionnés ci-dessous peuvent être hors champ des quatre blocs de frais évoqués ci-dessus :

- les contributions dues pour la gestion du FCP en application du d) du 3° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier ;
- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec le FCP) exceptionnels et non récurrents ;
- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de class action).

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion. Pour toute information complémentaire, les porteurs de parts peuvent se reporter au rapport annuel de l'OPCVM.

#### Fonctionnement de la commission de surperformance :

La commission de surperformance est calculée en comparant l'évolution de la valeur liquidative de la part à l'évolution de la valeur liquidative d'un actif de référence réalisant exactement la performance de l'indicateur de référence de la part (l'indice 25% Bloomberg Developed Markets Large & Mid Cap NR Index et 75% Bloomberg Barclays Series-E Euro Government 3-5 Yr Bond Index (dividendes / coupons nets réinvestis) et retraité des montants de souscriptions et de rachats de la part (« l'Actif de Référence »). Cette comparaison s'effectue sur une période de cristallisation d'un an basée sur les dates d'observation fixées à la dernière date de valorisation du FCP du mois d'août (la « Date d'Observation »). Cette période de cristallisation correspond à la fréquence à laquelle les provisions de commission de surperformance sont acquises et deviennent payables à la société de gestion. Cependant, toute sous-performance d'une part par rapport à l'Actif de Référence devra être compensée sur une période de référence maximale de 5 ans avant qu'une commission de surperformance ne devienne exigible.

La première période de cristallisation de chaque part s'étend entre le 1er septembre 2019 (ou la date de création de la part si cette date est postérieure) et la prochaine Date d'Observation et ne peut être inférieure à 12 mois consécutifs.

A chaque date de valorisation du FCP, la valeur liquidative de la part (avant provision de la commission de surperformance sur le nombre de parts encore en circulation) est comparée à l'Actif de Référence. Si la valeur liquidative de la part est supérieure à l'Actif de Référence (avant prélèvement de la commission de surperformance) depuis le début de la période de référence, on constate une surperformance et la provision de commission de surperformance est ajustée à 15% du montant de la surperformance par dotation de provision.

En cas de sous performance, la provision de frais de gestion variables est ajustée par le biais de reprises de provision dans la limite des dotations constituées.

A chaque Date d'Observation :

- si la valeur liquidative de la part est supérieure à l'Actif de Référence (avant prélèvement de la commission de surperformance), la provision de frais de gestion variables est acquise et prélevée ; une nouvelle période de référence démarre ;

- si la valeur liquidative de la part est inférieure à l'Actif de Référence, aucune provision de frais de gestion variables n'est acquise ni prélevée et la sous-performance constatée devra être compensée sur une période de référence maximale de 5 ans avant qu'une commission de surperformance ne devienne à nouveau exigible.

En cas de rachat de parts, si une commission de surperformance est provisionnée, la partie proportionnelle aux parts remboursées est calculée et acquise à la société de gestion. Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du FCP.

## **Affectation des sommes distribuables**

### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Parts RICHELIEU HARMONIES F	Capitalisation	Capitalisation
Parts RICHELIEU HARMONIES R	Capitalisation	Capitalisation
Parts RICHELIEU HARMONIES USD	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion

## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/08/2024 EN EUR

	30/08/2024	31/08/2023
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>49 453 357,57</b>	<b>68 134 637,01</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	12 283 995,96	4 977 091,44
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-18 028 811,31	-24 661 586,40
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 727 718,78	1 905 473,97
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 609 795,58	-3 386 141,56
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	2 750 217,77	3 655 604,63
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-1 540 440,56	-2 935 417,23
Frais de transactions	-254 784,76	-376 135,62
Différences de change	-133 665,55	-564 777,54
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 804 396,09	1 766 491,13
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	57 205,15	-1 747 190,94
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	1 747 190,94	3 513 682,07
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	85 042,41	67 350,25
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	70 346,11	-14 696,30
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	14 696,30	82 046,55
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	839 827,90	870 767,49
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>47 377 058,72</b>	<b>49 453 357,57</b>

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	25 618 042,87	54,07
<b>TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>	<b>25 618 042,87</b>	<b>54,07</b>
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
<b>TOTAL TITRES DE CRÉANCES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Change	2 497 854,37	5,27
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>2 497 854,37</b>	<b>5,27</b>
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Actions	3 494 678,81	7,38
<b>TOTAL AUTRES OPÉRATIONS</b>	<b>3 494 678,81</b>	<b>7,38</b>

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	25 618 042,87	54,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 552 741,99	3,28
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	319,09	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	805 737,05	1,70	8 537 520,45	18,02	878 284,96	1,85	15 396 500,41	32,50
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 552 741,99	3,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	319,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3 JPY		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	1 867 482,18	3,94	316 758,68	0,67	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	271 739,09	0,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	3 313 081,37	6,99	644,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	467 360,83	0,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	5 132,35	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	174,06	0,00	145,03	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	2 497 854,37	5,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	2 251 928,81	4,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/08/2024
<b>CRÉANCES</b>		
	Achat à terme de devise	3 093 622,16
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	5 131,68
	Dépôts de garantie en espèces	302 399,80
	Coupons et dividendes en espèces	5 250,80
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>3 406 404,44</b>
<b>DETTES</b>		
	Vente à terme de devise	5 132,35
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	3 101 085,48
	Achats à règlement différé	623 564,85
	Frais de gestion fixe	38 398,77
	Frais de gestion variable	1 387,46
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>3 769 568,91</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>-363 164,47</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>Part RICHELIEU HARMONIES F</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	19 927,737	3 424 245,06
Parts rachetées durant l'exercice	-63 470,898	-11 034 442,01
Solde net des souscriptions/rachats	-43 543,161	-7 610 196,95
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	79 045,834	
<b>Part RICHELIEU HARMONIES R</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	44 103,710	7 529 335,00
Parts rachetées durant l'exercice	-39 169,046	-6 688 319,03
Solde net des souscriptions/rachats	4 934,664	841 015,97
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	170 036,007	
<b>Part RICHELIEU HARMONIES USD</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	13 389,000	1 330 415,90
Parts rachetées durant l'exercice	-2 983,000	-306 050,27
Solde net des souscriptions/rachats	10 406,000	1 024 365,63
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	29 765,000	

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Part RICHELIEU HARMONIES F</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part RICHELIEU HARMONIES R</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part RICHELIEU HARMONIES USD</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	30/08/2024
<b>Parts RICHELIEU HARMONIES F</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	162 998,74
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,87
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Parts RICHELIEU HARMONIES R</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	296 404,04
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,04
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Parts RICHELIEU HARMONIES USD</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	31 614,71
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,04
Frais de gestion variables provisionnés	1 093,66
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,04
Frais de gestion variables acquis	293,80
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/08/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/08/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/08/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			6 346 209,82
	FR001400B0S4	RICHELIEU 26 FONDATEUR	2 559 256,37
	FR0013456860	RICHELIEU AMERICA PART I EUR	778 485,90
	FR0011374651	RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED I	1 092 079,43
	FR0013179348	RICHELIEU FAMILY I	1 140 378,12
	FR0013286424	RICHELIEU PRAGMA EUROPE F	776 010,00
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>6 346 209,82</b>

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/08/2024	31/08/2023
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	751 365,74	752 479,28
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>751 365,74</b>	<b>752 479,28</b>

	30/08/2024	31/08/2023
<b>Parts RICHELIEU HARMONIES F</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	240 890,61	330 872,35
<b>Total</b>	<b>240 890,61</b>	<b>330 872,35</b>

	30/08/2024	31/08/2023
<b>Parts RICHELIEU HARMONIES R</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	464 049,32	395 894,46
<b>Total</b>	<b>464 049,32</b>	<b>395 894,46</b>

	30/08/2024	31/08/2023
<b>Parts RICHELIEU HARMONIES USD</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	46 425,81	25 712,47
<b>Total</b>	<b>46 425,81</b>	<b>25 712,47</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	30/08/2024	31/08/2023
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 048 212,95	-660 341,16
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>1 048 212,95</b>	<b>-660 341,16</b>

	30/08/2024	31/08/2023
<b>Parts RICHELIEU HARMONIES F</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	310 543,40	-241 627,03
<b>Total</b>	<b>310 543,40</b>	<b>-241 627,03</b>

	30/08/2024	31/08/2023
<b>Parts RICHELIEU HARMONIES R</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	661 367,81	-323 116,54
<b>Total</b>	<b>661 367,81</b>	<b>-323 116,54</b>

	30/08/2024	31/08/2023
<b>Parts RICHELIEU HARMONIES USD</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	76 301,74	-95 597,59
<b>Total</b>	<b>76 301,74</b>	<b>-95 597,59</b>

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2020	31/12/2021	31/08/2022	31/08/2023	30/08/2024
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>57 681 365,14</b>	<b>84 948 265,32</b>	<b>68 134 637,01</b>	<b>49 453 357,57</b>	<b>47 377 058,72</b>
<b>Parts RICHELIEU HARMONIES F en EUR</b>					
Actif net	31 476 172,03	31 802 276,64	29 023 462,21	20 372 967,82	14 153 029,66
Nombre de titres	182 097,637	176 705,371	178 985,690	122 588,995	79 045,834
Valeur liquidative unitaire	172,85	179,97	162,15	166,18	179,04
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,97	7,34	-9,96	-1,97	3,92
Capitalisation unitaire sur résultat	0,59	0,88	1,11	2,69	3,04
<b>Parts RICHELIEU HARMONIES R en EUR</b>					
Actif net	25 710 053,36	47 926 435,72	35 692 974,60	27 200 010,46	30 129 371,96
Nombre de titres	149 393,632	267 867,055	221 658,941	165 101,343	170 036,007
Valeur liquidative unitaire	172,09	178,91	161,02	164,74	177,19
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,96	7,30	-9,90	-1,95	3,88
Capitalisation unitaire sur résultat	0,33	0,61	0,92	2,39	2,72
<b>Parts RICHELIEU HARMONIES USD en USD</b>					
Actif net en USD	605 828,24	5 935 675,63	3 437 171,21	2 040 869,66	3 425 475,94
Nombre de titres	5 739,000	53 758,650	34 173,536	19 359,000	29 765,000
Valeur liquidative unitaire en USD	105,56	110,41	100,57	105,42	115,08
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	-2,17	10,32	4,17	-4,93	2,56
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	-0,23	0,20	0,54	1,32	1,55

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
E.ON AG NOM.	EUR	17 000	217 770,00	0,46
FRESENIUS	EUR	4 000	133 480,00	0,28
RWE AG	EUR	3 000	97 890,00	0,21
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>449 140,00</b>	<b>0,95</b>
<b>ESPAGNE</b>				
IBERDROLA SA	EUR	12 500	160 250,00	0,34
RED ELECTRICA DE ESPANA	EUR	7 500	128 850,00	0,27
REPSOL SA	EUR	6 000	74 730,00	0,16
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>363 830,00</b>	<b>0,77</b>
<b>ETATS-UNIS</b>				
ABBOTT LABORATORIES INC	USD	1 500	153 496,25	0,33
AUTOZONE INC	USD	50	143 711,27	0,31
BOSTON SCIENTIFIC CORP	USD	1 800	133 003,88	0,28
CHEVRONTEXACO CORP	USD	1 000	133 661,58	0,28
CITIGROUP	USD	2 000	113 180,96	0,23
DELL TECHNOLOGIES -C W/I	USD	900	93 943,45	0,20
DIGITAL REALTY TRUST	USD	1 000	136 968,11	0,29
ELI LILLY & CO	USD	100	86 730,51	0,18
EQUINIX INC	USD	200	150 756,17	0,32
EXXON MOBIL CORP	USD	1 000	106 549,82	0,23
FREEMPORT-MCMORAN INC	USD	2 000	80 007,23	0,16
HP INC	USD	2 000	65 371,76	0,13
JPMORGAN CHASE & CO	USD	500	101 544,86	0,21
MERCK AND	USD	800	85 608,46	0,19
PFIZER INC	USD	3 000	78 624,99	0,17
SCHLUMBERGER LTD	USD	2 000	79 483,24	0,17
VISA INC CLASS A	USD	500	124 839,64	0,26
<b>TOTAL ETATS-UNIS</b>			<b>1 867 482,18</b>	<b>3,94</b>
<b>FRANCE</b>				
AIR LIQUIDE SA	EUR	750	126 540,00	0,27
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	200	134 860,00	0,28
SANOFI	EUR	1 300	131 560,00	0,28
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>392 960,00</b>	<b>0,83</b>
<b>ITALIE</b>				
ENEL SPA	EUR	15 000	102 960,00	0,22
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>102 960,00</b>	<b>0,22</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
ASML HOLDING NV	EUR	50	40 600,00	0,09
HEINEKEN	EUR	1 000	81 460,00	0,17
WOLTERS KLUWER NV RTS	EUR	900	0,00	0,00
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>122 060,00</b>	<b>0,26</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
ASTRAZENECA PLC	GBP	1 000	157 601,66	0,33
SHELL PLC	GBP	5 000	159 157,02	0,34

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SHELL RTS 15-08-24	GBP	5 000	0,00	0,00
UNILEVER PLC	EUR	2 000	116 480,00	0,24
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>433 238,68</b>	<b>0,91</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>3 731 670,86</b>	<b>7,88</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>3 731 670,86</b>	<b>7,88</b>
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
CMZB FRANCFORT 4.0% 30-03-27	EUR	500 000	514 547,74	1,08
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>514 547,74</b>	<b>1,08</b>
<b>AUTRICHE</b>				
OMV AG 6.25% PERP	EUR	1 500 000	1 612 156,19	3,40
<b>TOTAL AUTRICHE</b>			<b>1 612 156,19</b>	<b>3,40</b>
<b>FRANCE</b>				
A 3.941% PERP EMTN	EUR	600 000	618 933,57	1,31
ACCOR 3.0% 04-02-26	EUR	1 300 000	1 287 437,60	2,73
ALSTOM 5.868% PERP	EUR	600 000	630 578,30	1,33
BNP 4.032 12/31/49	EUR	1 000 000	1 028 376,39	2,17
BUREAU VERITAS 1.875% 06-01-25	EUR	800 000	805 737,05	1,70
EDF 5.0% PERP EMTN	EUR	600 000	622 846,62	1,32
FORVIA 2.75% 15-02-27	EUR	2 000 000	1 952 896,67	4,12
IPSOS 2.875% 21-09-25	EUR	400 000	406 828,43	0,86
LA POSTE 3.125% PERP	EUR	1 400 000	1 403 735,74	2,96
MUTU ASSU DES 3.916% 06-10-49	EUR	500 000	517 092,09	1,09
ORAN 5.0% PERP EMTN	EUR	476 000	508 477,41	1,07
RENAULT 2.375% 25-05-26 EMTN	EUR	2 400 000	2 371 096,60	5,00
TOTALENERGIES SE 3.369% PERP	EUR	1 700 000	1 733 120,04	3,66
VALEO 5.375% 28-05-27 EMTN	EUR	1 000 000	1 051 311,51	2,22
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>14 938 468,02</b>	<b>31,54</b>
<b>ITALIE</b>				
ENEL 2.25% PERP	EUR	700 000	675 913,67	1,43
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>675 913,67</b>	<b>1,43</b>
<b>OMAN</b>				
SULTANATE OF OMAN 4.75% 15-06-26	USD	300 000	271 739,09	0,57
<b>TOTAL OMAN</b>			<b>271 739,09</b>	<b>0,57</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
PROSUS NV 1.207% 19-01-26 EMTN	EUR	700 000	681 662,81	1,44
PROSUS NV 1.288% 13-07-29 EMTN	EUR	1 000 000	878 284,96	1,85
TELEFONICA EUROPE BV 4.375% PERP	EUR	1 000 000	1 023 161,30	2,16
TELEFONICA EUROPE BV 5.7522% PERP	EUR	1 000 000	1 068 827,91	2,26
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>3 651 936,98</b>	<b>7,71</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
BP CAP MK 3.25% PERP	EUR	2 800 000	2 779 182,00	5,86
BRITISH AMERICAN TOBAC 3.75% PERP	EUR	1 200 000	1 174 099,18	2,48
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>3 953 281,18</b>	<b>8,34</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>25 618 042,87</b>	<b>54,07</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>			<b>25 618 042,87</b>	<b>54,07</b>

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
GROUPAMA MONETAIRE - IC	EUR	19,5	4 402 880,63	9,30
HUGAU MONETERME PARTS I	EUR	2	244 755,70	0,52
LA FRANCAISE SUB DEBT C	EUR	520,99997	1 243 824,91	2,62
RICHELIEU 26 FONDATEUR	EUR	22,9	2 559 256,37	5,40
RICHELIEU AMERICA PART I EUR	EUR	5	778 485,90	1,64
RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED I	EUR	9,3454	1 092 079,43	2,31
RICHELIEU FAMILY I	EUR	7	1 140 378,12	2,41
RICHELIEU PRAGMA EUROPE F	EUR	3 000	776 010,00	1,63
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>12 237 671,06</b>	<b>25,83</b>
<b>IRLANDE</b>				
ASHOKA INDIA OPPORT FD-D EUR	EUR	3 000	861 720,00	1,82
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>861 720,00</b>	<b>1,82</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
AMUNDI EURO HY BOND ESG UCITS ETF DR EUR	EUR	2 300	564 857,00	1,19
DNCA INVEST-ALPHA BONDS CLASS I	EUR	12 000	1 540 920,00	3,25
IVO FIXED INCOME EUR I	EUR	7 900	1 149 529,00	2,43
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>3 255 306,00</b>	<b>6,87</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>16 354 697,06</b>	<b>34,52</b>
<b>Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés</b>				
<b>IRLANDE</b>				
HSBC MSCI WORLD VALUE ESG UCITS ETF ACC	EUR	26 000	483 389,40	1,02
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>483 389,40</b>	<b>1,02</b>
<b>TOTAL Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés</b>			<b>483 389,40</b>	<b>1,02</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>16 838 086,46</b>	<b>35,54</b>
<b>Instruments financier à terme</b>				
<b>Engagements à terme fermes</b>				
<b>Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>				
EC EURUSD 0924	USD	-20	18 294,34	0,04
EURO STOXX 50 0924	EUR	25	19 000,00	0,04
NASDAQ 100 E- 1224	USD	2	3 012,92	0,01
SP 500 MINI 0924	USD	6	30 038,85	0,06
<b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>			<b>70 346,11</b>	<b>0,15</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>			<b>70 346,11</b>	<b>0,15</b>
<b>TOTAL Instruments financier à terme</b>			<b>70 346,11</b>	<b>0,15</b>
<b>Appel de marge</b>				
Appel Marge CACEIS	USD	-56 834,9	-51 346,01	-0,11
Appel Marge CACEIS	EUR	-19 000	-19 000,00	-0,04
<b>TOTAL Appel de marge</b>			<b>-70 346,01</b>	<b>-0,15</b>
<b>Créances</b>			<b>3 406 404,44</b>	<b>7,19</b>
<b>Dettes</b>			<b>-3 769 568,91</b>	<b>-7,96</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>1 552 422,90</b>	<b>3,28</b>
<b>Actif net</b>			<b>47 377 058,72</b>	<b>100,00</b>

Parts RICHELIEU HARMONIES F	EUR	79 045,834	179,04
Parts RICHELIEU HARMONIES R	EUR	170 036,007	177,19
Parts RICHELIEU HARMONIES USD	USD	29 765,000	115,08

## 7. ANNEXE(S)



## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

Nom du produit : Richelieu Harmonies F  
Code ISIN : FR0013285988  
Nom de l'initiateur : Richelieu Invest  
Site Web : <https://richelieuinvest.com/>

Appelez-le +33 1 42 89 00 00 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Richelieu Invest en ce qui concerne ce document d'informations clés. Richelieu Invest est agréée en France sous le numéro GP-97036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/06/2025

## En quoi consiste ce produit ?

**Type** : Le produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (« FCP ») de droit français et relevant de la directive européenne 2009/65/CE (UCITS IV).

**Durée** : Le produit a été créé le 19 juillet 2002 pour une durée de 99 ans.

**Objectif** : Dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, le produit cherche à réaliser, sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, composé de 25% Bloomberg Developed Markets Large & Mid Cap NR Index et de 75% Bloomberg Barclays Series-E Euro Government 3-5 Yr Bond Index (dividendes / coupons nets réinvestis). Pour atteindre cet objectif et après la mise en œuvre d'une analyse de thématique d'investissement, la gestion privilégiera une exposition aux marchés obligataires, tout en s'autorisant une exposition pouvant atteindre jusqu'à 35% de l'actif net aux marchés actions internationaux.

La performance du produit peut être comparée a posteriori à celle de l'indice de référence Bloomberg, composé de 25% Bloomberg Developed Markets Large & Mid Cap NR Index et de 75% Bloomberg Barclays Series-E Euro Government 3-5 Yr Bond Index (dividendes / coupons nets réinvestis). Les données concernant l'indice Bloomberg sont notamment disponibles sur le site <https://www.bloomberg.com/professional/product/indices/>.

L'exposition de ce produit aux différentes classes d'actifs pourra être réalisée en direct, par le biais d'investissements dans des organismes de placement collectif jusqu'à 100% de l'actif net ou encore à travers des instruments dérivés ou intégrant des dérivés. Le produit pourra exposer entre 50% et 100% de son actif net aux obligations et autres titres de créance négociables, ainsi qu'en instruments du marché monétaire. Ces titres seront émis indifféremment par des entités du secteur public ou privé de toutes zones géographiques, dont les marchés des pays émergents dans la limite de 20% de l'actif net. Le produit pourra être intégralement exposé en titres relevant de la catégorie spéculative, plus risqués dits « high yield ». Il est précisé que la société de gestion ne recourt pas exclusivement ni mécaniquement aux notations de crédit émises par les agences de notation et mène sa propre analyse interne du risque de crédit ou de marché. Le produit pourra exposer entre 0% et 35% de son actif net aux marchés actions, dont les marchés des pays émergents dans la limite de 10% de l'actif net. Ces titres seront issus indifféremment de grandes, moyennes ou petites capitalisations. Le produit est exposé à un risque de change limité à 40% de l'actif net. Le produit pourra intervenir sur les instruments financiers dérivés et titres intégrant des dérivés pour couvrir et/ou exposer son actif au risque actions, taux, crédit et change. Son exposition globale pourra atteindre 200% de l'actif net, soit une surexposition maximale de + 100% de l'actif net. La sensibilité globale du portefeuille de produits et instruments de taux est comprise entre 0 et +5.

**Affectation des revenus** : Cette classe de parts capitalise les sommes distribuables.

**Investisseurs de détail visés** : Réservé à certains intermédiaires financiers et/ou aux distributeurs désignés par la Société de Gestion et plus particulièrement aux clients sous mandat de gestion et conseil indépendant.

### Autres informations :

Le dépositaire est CACEIS BANK.

La durée de placement recommandée est de 3 ans. Vous pouvez demander le rachat de vos parts chaque jour ouvré de la bourse de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France (J) jusqu'à 10H30.

D'autres documents d'information du produit (prospectus/rapport annuel/rapport semestriel/valeur liquidative) sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion Richelieu Invest, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), par mail [connect@richelieuinvest.com](mailto:connect@richelieuinvest.com) ou sur le site internet [www.richelieuinvest.com](http://www.richelieuinvest.com).

Les renseignements sur la valeur liquidative, les scénarios de performance et les performances passées du produit peuvent être consultés sur le site internet : [www.richelieuinvest.com/notre-gamme/](http://www.richelieuinvest.com/notre-gamme/).

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre

des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque faible. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que la capacité du compartiment à vous payer en soit affectée.

Les risques liés à la faible liquidité de certains titres, aux instruments financiers à terme, ainsi que de contrepartie et de crédit ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'indicateur de risque.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénarios d'investissement pour 10 000 EUR Période de détention recommandée : 3 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Minimum :</b> Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
<b>Tensions</b>	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	7799 EUR	7945 EUR
	Rendement annuel moyen	-22,01 %	- 7,38 %
<b>Défavorable</b>	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	8705 EUR	9501 EUR
	Rendement annuel moyen	-12,95 %	- 1,69 %
<b>Intermédiaire</b>	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	10199 EUR	10206 EUR
	Rendement annuel moyen	1,99 %	0,68 %
<b>Favorable</b>	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	11448 EUR	11542 EUR
	Rendement annuel moyen	14,48 %	4,90 %

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [31/03/17 - 31/03/20].

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [30/06/20 - 30/06/23].

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [31/12/18 - 31/12/21].

## Que se passe-t-il si Richelieu Invest n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Coûts totaux</b>	204 EUR	637 EUR
<b>Incidence des coûts annuels (*)</b>	2,04 %	2,05 %

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,73 % avant déduction des coûts et de 0,68 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

#### Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Aucun coût d'entrée n'est facturé.	N/A
Coûts de sortie	Aucun coût de sortie n'est facturé.	N/A
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,19 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	119 EUR
Coûts de transaction	0,80 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	80 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	0,05 % . Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. Des commissions liées aux résultats peuvent être prélevées dans le cas où le produit surperforme l'indicateur de référence mais délivre une performance négative.	5 EUR

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée : 3 ans

La période de détention recommandée a été choisie pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Les rachats sont centralisés chaque jour ouvré de la bourse de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France (J) jusqu'à 10H30. Les rachats sont exécutés, sur la base de la valeur liquidative datée et calculée sur les cours de clôture du jour (cours inconnu). La valeur liquidative est déterminée le lendemain. Le règlement est effectué à J+2 ouvrés.

En cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité du fonds à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur ce fonds.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite formuler une réclamation concernant le produit afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la réclamation, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine aux coordonnées suivante : Richelieu Invest, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), e-mail : [reclamation@richelieuinvest.com](mailto:reclamation@richelieuinvest.com), site web : <https://richelieuinvest.com/>.

## Autres informations pertinentes

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).

L'historique mensuel des scénarios de performance ainsi que les performances passées, sont disponibles sur notre site internet Richelieu Invest au lien suivant : <https://fonds.richelieuinvest.com/fr/fonds/richelieu-harmonies-f>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : minimum 10 ans en fonction de la date de création de la part. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Les détails de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur le site internet [www.richelieuinvest.com](http://www.richelieuinvest.com). Une version papier de la politique de rémunération sera mise à la disposition des investisseurs, gratuitement et sur demande auprès de la Société de Gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPC peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPC ou de votre conseiller fiscal.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Ce produit est autorisé en France.



## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

Nom du produit : Richelieu Harmonies USD  
Code ISIN : FR0013421575  
Nom de l'initiateur : Richelieu Invest  
Site Web : <https://richelieuinvest.com/>

Appelez-le +33 1 42 89 00 00 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Richelieu Invest en ce qui concerne ce document d'informations clés. Richelieu Invest est agréée en France sous le numéro GP-97036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/06/2025

## En quoi consiste ce produit ?

**Type** : Le produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (« FCP ») de droit français et relevant de la directive européenne 2009/65/CE (UCITS IV).

**Durée** : Le produit a été créé le 19 juillet 2002 pour une durée de 99 ans.

**Objectif** : Dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, le produit cherche à réaliser, sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, composé de 25% Bloomberg Developed Markets Large & Mid Cap NR Index et de 75% Bloomberg Barclays Series-E Euro Government 3-5 Yr Bond Index (dividendes / coupons nets réinvestis). Pour atteindre cet objectif et après la mise en œuvre d'une analyse de thématique d'investissement, la gestion privilégiera une exposition aux marchés obligataires, tout en s'autorisant une exposition pouvant atteindre jusqu'à 35% de l'actif net aux marchés actions internationaux.

La performance du produit peut être comparée a posteriori à celle de l'indice de référence Bloomberg, composé de 25% Bloomberg Developed Markets Large & Mid Cap NR Index et de 75% Bloomberg Barclays Series-E Euro Government 3-5 Yr Bond Index (dividendes / coupons nets réinvestis). Les données concernant l'indice Bloomberg sont notamment disponibles sur le site <https://www.bloomberg.com/professional/product/indices/>.

L'exposition de ce produit aux différentes classes d'actifs pourra être réalisée en direct, par le biais d'investissements dans des organismes de placement collectif jusqu'à 100% de l'actif net ou encore à travers des instruments dérivés ou intégrant des dérivés. Le produit pourra exposer entre 50% et 100% de son actif net aux obligations et autres titres de créance négociables, ainsi qu'en instruments du marché monétaire. Ces titres seront émis indifféremment par des entités du secteur public ou privé de toutes zones géographiques, dont les marchés des pays émergents dans la limite de 20% de l'actif net. Le produit pourra être intégralement exposé en titres relevant de la catégorie spéculative, plus risqués dits « high yield ». Il est précisé que la société de gestion ne recourt pas exclusivement ni mécaniquement aux notations de crédit émises par les agences de notation et mène sa propre analyse interne du risque de crédit ou de marché. Le produit pourra exposer entre 0% et 35% de son actif net aux marchés actions, dont les marchés des pays émergents dans la limite de 10% de l'actif net. Ces titres seront issus indifféremment de grandes, moyennes ou petites capitalisations. Le produit est exposé à un risque de change limité à 40% de l'actif net. Par ailleurs, les classes de parts du produit libellées dans une autre devise que l'Euro sont exposées à un risque de change, qui correspond au risque de variation de la devise de référence du produit face à la devise de libellé de la part. Cette exposition au risque de change fera l'objet d'une couverture, qui ne sera néanmoins pas parfaite. Le produit pourra intervenir sur les instruments financiers dérivés et titres intégrant des dérivés pour couvrir et/ou exposer son actif au risque actions, taux, crédit et change. Son exposition globale pourra atteindre 200% de l'actif net, soit une surexposition maximale de + 100% de l'actif net. La sensibilité globale du portefeuille de produits et instruments de taux est comprise entre 0 et +5.

**Affectation des revenus** : Cette classe de parts capitalise et/ou distribue les sommes distribuables.

**Investisseurs de détail visés** : Tous souscripteurs

### Autres informations :

Le dépositaire est CACEIS BANK.

La durée de placement recommandée est de 3 ans. Vous pouvez demander le rachat de vos parts chaque jour ouvré de la bourse de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France (J) jusqu'à 10H30.

D'autres documents d'information du produit (prospectus/rapport annuel/rapport semestriel/valeur liquidative) sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion Richelieu Invest, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), par mail [connect@richelieuinvest.com](mailto:connect@richelieuinvest.com) ou sur le site internet [www.richelieuinvest.com](http://www.richelieuinvest.com).

Les renseignements sur la valeur liquidative, les scénarios de performance et les performances passées du produit peuvent être consultés sur le site internet : [www.richelieuinvest.com/notre-gamme/](http://www.richelieuinvest.com/notre-gamme/).

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre

des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque faible. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que la capacité du compartiment à vous payer en soit affectée.

Les risques liés à la faible liquidité de certains titres, aux instruments financiers à terme, ainsi que de contrepartie et de crédit ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'indicateur de risque.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénarios d'investissement pour 10 000 USD		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Période de détention recommandée : 3 ans			
<b>Minimum :</b> Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
<b>Tensions</b>	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	7812 USD	7956 USD
	Rendement annuel moyen	-21,88 %	-7,34 %
<b>Défavorable</b>	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	8832 USD	9527 USD
	Rendement annuel moyen	-11,68 %	-1,60 %
<b>Intermédiaire</b>	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	10238 USD	10383 USD
	Rendement annuel moyen	2,38 %	1,26 %
<b>Favorable</b>	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	11497 USD	11680 USD
	Rendement annuel moyen	14,97 %	5,31 %

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [31/03/17 - 31/03/20].

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [28/03/21 - 28/03/24].

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [31/12/18 - 31/12/21].

## Que se passe-t-il si Richelieu Invest n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 USD sont investis

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Coûts totaux</b>	222 USD	706 USD
<b>Incidence des coûts annuels (*)</b>	2,22 %	2,25 %

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,51 % avant déduction des coûts et de 1,26 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

#### Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Aucun coût d'entrée n'est facturé.	N/A
Coûts de sortie	Aucun coût de sortie n'est facturé.	N/A
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,36 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	136 USD
Coûts de transaction	0,81 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	81 USD
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	0,05 % . Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. Des commissions liées aux résultats peuvent être prélevées dans le cas où le produit surperforme l'indicateur de référence mais délivre une performance négative.	0 USD

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée : 3 ans

La période de détention recommandée a été choisie pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Les rachats sont centralisés chaque jour ouvré de la bourse de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France (J) jusqu'à 10H30. Les rachats sont exécutés, sur la base de la valeur liquidative datée et calculée sur les cours de clôture du jour (cours inconnu). La valeur liquidative est déterminée le lendemain. Le règlement est effectué à J+2 ouvrés.

En cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité du fonds à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur ce fonds.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite formuler une réclamation concernant le produit afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la réclamation, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine aux coordonnées suivante : Richelieu Invest, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), e-mail : [reclamation@richelieuinvest.com](mailto:reclamation@richelieuinvest.com), site web : <https://richelieuinvest.com/>.

## Autres informations pertinentes

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).

L'historique mensuel des scénarios de performance ainsi que les performances passées, sont disponibles sur notre site internet Richelieu Invest au lien suivant : <https://fonds.richelieuinvest.com/fr/fonds/richelieu-harmonies-usd-h>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : minimum 10 ans en fonction de la date de création de la part. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Les détails de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur le site internet [www.richelieuinvest.com](http://www.richelieuinvest.com). Une version papier de la politique de rémunération sera mise à la disposition des investisseurs, gratuitement et sur demande auprès de la Société de Gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPC peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPC ou de votre conseiller fiscal.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Ce produit est autorisé en France.

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : RICHELIEU HARMONIES  
Identifiant de l'OPCVM : 969500XLK3YHZ0MCHE82

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <b>Oui</b>	<input type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu pour objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de ___% d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé un minimum d'investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé un minimum d'investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Dans le cadre de sa stratégie d'investissement, RICHELIEU HARMONIES a intégré des critères liés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans son processus de gestion, sans se limiter à des caractéristiques environnementales et sociales précises.

#### ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

La mise en place de la notation ESG et des indicateurs de durabilité a été implémentée dans la stratégie d'investissement du fonds en novembre 2021 et changé en 2024. Le 31 septembre 2024, la méthodologie de calcul de la

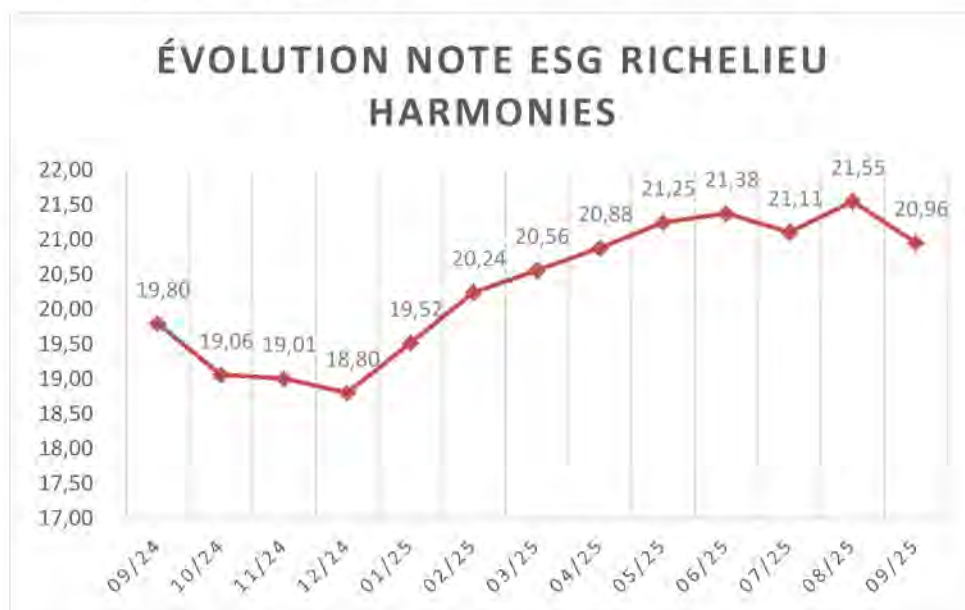
Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

notation ESG du fonds a évolué suite à un changement de fournisseur de données extra-financier.

La méthodologie de calcul de la note ESG des deux fournisseurs étant différente, les positions du fonds ont été impactées par l'analyse ESG.

Lorsqu'auparavant, les notations étaient évaluées positivement dans l'ordre croissant (la valeur la plus haute est la meilleure), les nouvelles notes ESG fonctionnent dans l'autre sens (la valeur la plus petite est la meilleure).

On notera que la note au 30/09/2024 était 19.8, contre 20.96 au 30/19/2025. Marquant une légère dégradation.



#### **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Au cours de la précédente période de référence, les scores ESG provenant d'un autre fournisseur. Les notations étaient évaluées positivement dans l'ordre croissant (la valeur la plus haute est la meilleure)

La note ESG du fonds en Septembre 2023 était de 75.19 contre 72.9 en Aout 2023. Au cours de la période, une baisse de la note ESG finale du fonds est de 3.05%.



**Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment l'investissement durable effectués y-ont-ils contribué ?**

Le fonds RICHELIEU HARMONIES promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.

**Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisé n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Le fonds RICHELIEU HARMONIES promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.

*Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Le fonds RICHELIEU HARMONIES promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.

*Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Le fonds RICHELIEU HARMONIES promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.*

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

**Les principales incidences négatives**

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le fonds RICHELIEU HARMONIES n'a pas pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sur la période précédente. Cette question est Non Applicable.



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
GROUPAMA MONETAIRE-IC	Divers	46,72%	Monde
SPGB 3.45 10/31/34	Gouvernement	16,12%	Espagne
LA FRANCAISE SUB DEBT C	Divers	5,88%	Monde
ISHARES MDAX UCITS DE EUR A ETF	Divers	5,73%	Monde
RICHELIEU PRAGMA EUROPE (F)	Divers	4,79%	Europe
RICHELIEU 31 (N)	Divers	4,45%	Europe
AMUNDI MSCI CHINA ESG SELECTION ETF	Divers	4,26%	Chine
LAGARDERE 4 3/4 06/12/30	Communication Services	3,53%	France
SOCGEN 3 3/4 05/17/35	Financials	3,49%	France
BNP 4.1986 07/16/35	Financials	3,34%	France
ISHARES EURO STOXX SMALL CAP ETF	Divers	3,15%	Europe
RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED (I)	Divers	3,05%	Monde
GENERALI 4.083 % 07/16/35 EMTN	Financials	2,90%	France
HUGAU OBLI 3-5	Divers	2,86%	OCDE
Ashoka WhiteOak INDIA OPP FD-DEUR	Divers	2,47%	Inde

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :  
De 01/09/2024 au 31/08/2025

A noter que ces investissements ne sont pas représentatifs des positions détenues dans le fonds au cours de l'année.

Pour produire cette liste des 15 principaux investissements du fonds RICHELIEU HARMONIES, sur la période de référence de septembre 2024 à Aout 2025, la démarche est la suivante :

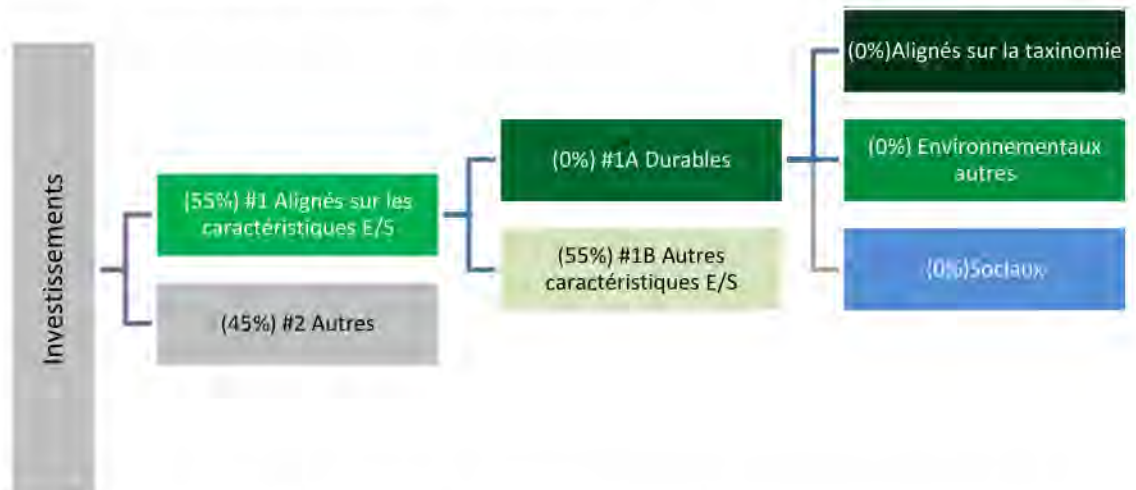
1. Récupérer les encours sous gestion quotidien du fonds et la liste des montants d'ordre d'achat pour chaque société ;
2. Sommer le montant net d'achats réalisés sur une même société ;
3. Diviser ce montant net d'achats par l'encours sous gestion du fonds à la date du trade ;
4. Obtenir le pourcentage d'actif net associé à la société ;
5. Classer par ordre décroissant les investissements les plus importants de la période de référence



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

### Quelle était l'allocation des actifs ?

L'équipe de gestion a porté une attention particulière pendant toute la période de référence, à l'aide d'outils internes automatisés, afin de maintenir le taux minimum de couverture de 75 % de ses émetteurs pour les titres vifs en portefeuille et a minima 20% article 8 ou 9 pour les OPC en portefeuille. Le fonds devant a minima être exposé a 50% de l'actif net aux titres de créance et instruments du marché monétaire et pouvant être à 100% en FCP, le pourcentage des actifs en portefeuille aligné avec les « #1B Autres caractéristiques E/S » est de 55%.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier. Cette catégorie comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Dans le cadre de sa stratégie d'investissement, le fonds RICHELIEU HARMONIES ne se limite à aucun secteur d'activité en particulier. En revanche, au vu des investissements les plus importants réalisés sur la période de référence, les secteurs économiques les plus représentés sont notamment hors fonds :

- Energie
- Finance
- Services Publics
- Consommations de base ...

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ; des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le fonds RICHELIEU HARMONIES promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.

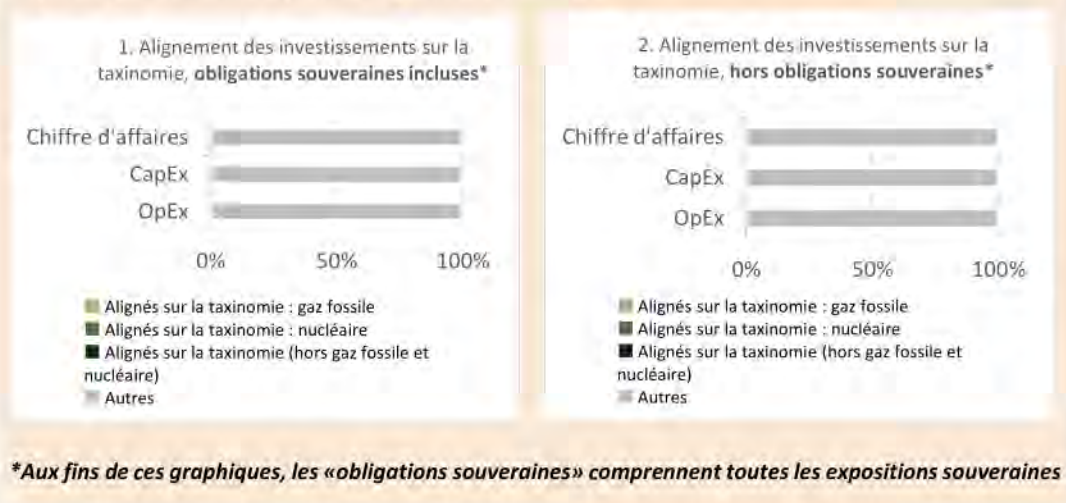
### Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE<sup>1</sup> ?

Oui

Dans le gaz fossile  Dans l'énergie nucléaire

Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



### Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le fonds RICHELIEU HARMONIES promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne cause préjudice important à aucun objectif de taxinomie de l'UE - voir note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

**Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Le fonds RICHELIEU HARMONIES promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.



**Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le fonds RICHELIEU HARMONIES promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.



**Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?**

Le fonds RICHELIEU HARMONIES promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.



**Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?**

Au même titre que pour le taux minimum de couverture de 75% que le fonds RICHELIEU HARMONIES s'était fixé (hors liquidité), l'équipe de gestion porte toujours une attention particulière pendant toute la période de référence, à l'aide d'outils internes automatisés, afin de respecter le ratio financier lié à la détention maximale de 10% de liquidité. La part des investissements dans la catégorie « autres » n'a donc pas excédé 45% de l'actif net sur la période de référence.



**Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Tout au long de la période de référence, l'équipe de gestion renforce ses échanges formels et informels avec les membres de la direction et du management des sociétés dans lesquelles le fonds est investi. Dans le cadre de ces discussions, des sujets liés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance sont toujours abordés au même titre que la performance, la rentabilité et la viabilité économique de la société.

La politique d'engagement actionnariale définie au niveau de la société de gestion permet à l'équipe de gestion, par l'intermédiaire d'un prestataire tiers, de voter lors des assemblées générales des sociétés.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Le fonds RICHELIEU HARMONIES n'a pas d'indice de référence aligné sur les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut. L'indice de référence est composé de 25% Bloomberg Developed Markets Large & Mid Cap NR Index (DMNE Index) et de 75% Bloomberg Barclays Series-E Euro Government 3-5 Yr Bond Index. Cette question est Non Applicable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

### ● *En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?*

Cette question est Non Applicable.

### ● *Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?*

Cette question est Non Applicable.

### ● *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?*

Cette question est Non Applicable.

### ● *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?*

Cette question est Non Applicable.